

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- A. Secrétaire communal.- Prestation de serment.
- B Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 18 décembre 2014.
- 1A – 1 Service Prévention.- Modifications du Règlement touchant l'encouragement des ménages à la protection contre les cambriolages et à la sécurisation des habitations.
- 1C – 1 Eglise anglicane Unifiée.- Budget pour 2015.- Avis.
- 1F – 1 Signature d'un protocole d'accord relatif aux sanctions administratives communales en cas d'infractions mixtes.- Infractions de roulage au sens de l'article 3, 3° de la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales.
- 2A – 1 Urbanisme.- Adoption du Schéma de développement Calevoet-Moensberg.
- 2D – 1 Régie foncière.- Approbation du budget de la Régie foncière pour l'exercice 2015.
- 2D – 2 Propriétés communales.- Site de l'ancien Institut Madeleine Jacqmotte, avenue Paul Stroobant, 43.- Occupation de locaux par des associations scouts et une école privée de musique.- Contrat d'occupation précaire.- Principe et conditions.
- 2D – 3 Propriétés communales.- Terrain situé chaussée de Neerstalle, entre les n°s 395 et 417.- Implantation de bacs de potagers surélevés.- Convention d'occupation.- Principe et conditions.- Appel aux candidats locataires.
- 3B – 1 Approbation du compte 2013.- Prise d'acte.
- 3C – 1 Marché hebdomadaire de la Place Homère Goossens.- Modification du règlement.
- 4B – 1 Marchés publics.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins fixant les conditions du marché.
- 5A – 1 Enseignement communal.- Dispositif d'accrochage scolaire.- Transfert des subventions octroyées vers les écoles participantes.
- 6A – 1 A.S.B.L. Jazz 4 you.- Subside extraordinaire.
- 7A – 1 Travaux publics.- Nouvelle loi communale article 234, alinéa 3.- Marchés publics.- Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et échevins.
- 7A – 2 Rue Molensteen.- Adoption définitive d'un nouveau plan général d'alignement.
- 7A – 3 Complexe des Griottes.- Installation d'un terrain synthétique.- Approbation du projet, de l'estimation, du mode de passation du marché et du financement de la dépense.
- 7B – 1 Police de la circulation routière.- Règlement général complémentaire.- Voiries communales.- Nouvelles dispositions.
- 8A – 1 A.S.B.L. A.L.E. d'Uccle.- Budget 2015.
- 8C – 1 C.P.A.S.- Budget 2015.- Vote d'un douzième provisoire.

Question orale :

M. Hublet : la coordination de la commune avec les itinéraires cyclables régionaux.

Objets inscrits à l'ordre du jour à la demande de Conseillers communaux :

1) **M. Minet** :

Conséquences du massacre du séquoia; on oublie tout, on recommence ?

2) **M. Hublet** :

Motion relative à la création d'une plate-forme de dialogue interculturel.

Questions écrites :

15/02 M. Toussaint : cours de smartphone/tablette pour les seniors ?

15/03 M. Wyngaard : véhicule de fonction du Bourgmestre/Collège.

15/04 M. Wyngaard : indemnités perçues par les administrateurs au sein des A.S.B.L. communales.

Uccle, le 19 février 2015.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal adjoint,

Thierry BRUIER-DESMETH

Le Collège,

Armand DE DECKER
Bourgmestre.